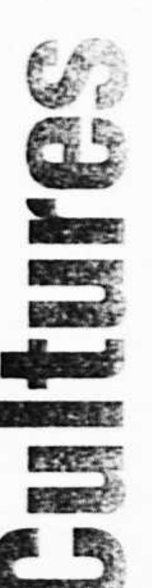


AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n°03 du 24 Février 1999 - 1 page

COLZA : stade C2-D1

Charançons de la tige

Toujours **pas de captures**. La météo va à priori encore être défavorable pour la suite de la semaine et une partie de la suivante.

Continuer à patienter.

Méligèthes

Le stade D1 qui marque le début de sensibilité est atteint dans le sud de la région et sur la façade atlantique. Aucune capture pour l'instant.

Attendre pour intervenir. Le traitement charançon, "s'il s'avérait nécessaire" serait également efficace sur méligèthes.

BLE : stade tallage

Piétin Verse (Modèle TOP)

Une contamination secondaire supplémentaire est intervenue, les conditions climatiques étant redevenues favorables à la maladie.

Le **risque climatique** se maintient donc à un **niveau élevé** pour les parcelles levées en Octobre ou les premiers jours de Novembre.

Mosaïque

En cas d'observation de symptômes de "type mosaïque", ne pas hésiter à nous contacter ; le laboratoire du S.R.P.V. pourra effectuer **directement** la détection par test Elisa.

TOUTES CULTURES

Campagnols

Les tendances signalées dans les bulletins précédents se confirment.

Des **foyers actifs** sont observés notamment en **sud Deux-Sèvres** sur **céréales, luzerne**...

Maintenir la surveillance et intervenir si nécessaire.

MESURES REGLEMENTAIRES

Information Néburon

Le comité d'homologation des produits antiparasitaires à usage agricole a proposé en Février 1998 un retrait de toutes les préparations contenant cette substance active, assorti d'un délai d'écoulement des stocks.

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche a fixé le délai limite de commercialisation au 31 Décembre 1998 (ces préparations sont donc désormais interdites à la vente) et a accordé une **tolérance d'utilisation jusqu'au 31 Décembre 1999**.

De ce fait, **toute utilisation des préparations à base de néburon est interdite à compter du 1er Janvier 2000**.

ABONNEMENT PHYTOMA

La revue Phytoma - La Défense des Végétaux propose aux abonnés des Avertissements Agricoles, un tarif préférentiel pour sa revue jusqu'au 30/10/99 : **295 F.** au lieu de **367 F.** (pour 1 an soit 11 numéros plus les cahiers de Phytoma).

Les demandes d'abonnement devront être transmises à :
Phytoma - La Défense des Végétaux
78 rue de la Condamine 75017 PARIS.
Tél : 01.42.61.51.42 (en mentionnant abonnement spécial réservé aux abonnés des Avertissements Agricoles).

COLZA

Ravageurs : pas d'intervention

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant : L. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470

